

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mai 2015

---

## DIALOGUE SOCIAL ET EMPLOI - (N° 2792)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

## AMENDEMENT

N° 174

présenté par  
M. Tian, M. Hetzel et M. Tardy

-----

## ARTICLE 13

À l'alinéa 26, substituer aux mots :

« la vie personnelle »

les mots :

« l'exercice de la responsabilité familiale ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Il convient de revenir à l'amendement initial proposé par le gouvernement.